



INSTITUT INTERNATIONAL DE LANCY
Collège Marie-Thérèse fondé en 1869

Garderie pendant les vacances de février 2010

(du 22 au 26 février 2010)

Les journées à la garderie se déroulent au rythme des vacances : différents bricolages, jeux et sorties sont proposées aux enfants des classes maternelles et primaires de la section anglaise et française.

Pendant cette semaine, les enfants auront l'occasion de se familiariser avec le monde du cirque : marcher sur le fil, jonglages.... Différents groupes pourront être mis en place selon l'âge des enfants et selon la demande.

Organisation

- ✓ Accueil tous les jours entre 8h30 et 9h au 1^{er} étage de Claire-Joie
- ✓ Activités de 9h à 16h45
- ✓ Départ, tous les jours, entre 16h45 et 17h au plus tard.

Les transports scolaires ne sont pas assurés pendant cette période.

Coût

(Inclus : repas de midi, goûter de l'après-midi, sorties et activités)

Garderie de février (du 22 au 26 février 2010) : CHF 400.-

Les inscriptions ponctuelles (ne portant pas sur l'ensemble de la durée de la garderie) seront facturées CHF 85.- par jour. Les inscriptions ne seront effectives qu'une fois le montant acquitté. Date limite d'inscription : vendredi 12 février 10.

Inscription

Pour les inscriptions veuillez vous adresser au **bureau de la vie scolaire** (nouveau bâtiment, 1^{er} étage, bureau 117) de 7h45 à 11h30 tous les jours et de 14h30 à 15h30 sauf le mercredi après-midi.

Pour tout renseignement vous pouvez joindre Ana au 022 884 90 16 (pas d'inscription par téléphone !) ou par mail à anav@iil.ch

INSCRIPTION

Conditions :

- Si le nombre d'inscrits est insuffisant, l'école se réserve la possibilité d'annuler la garderie, le camp d'été ou les cours de langue. Dans ce cas, la somme versée sera remboursée intégralement.
 - En cas d'annulation de la part des parents intervenant entre la date limite d'inscription et la veille de la garderie, l'école remboursera 40% du montant payé.
 - Si l'élève ne se présente pas à la garderie/camp d'été ou en cas d'arrivées tardives ou de départs prématurés, aucun remboursement ne sera effectué.
 - L'accueil des enfants se fait dès 8h30 et la journée se termine à 17h précises. En cas de retards répétés (départ après 17h) l'école se réserve le droit d'exclure l'enfant de la garderie, sans remboursement.
-

Je souhaite inscrire mon/mes enfants à la garderie de :

- ✓ **Février** : du lundi 22 au vendredi 26 février 2010 (CHF 400)

NOM	Prénom	Classe
-----	--------	--------

1)

2)

3)

Date :

Signature :